

DEPARTEMENT DE LA REUNION
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST
SAINT LEU – TROIS BASSINS – SAINT PAUL
LE PORT – LA POSSESSION

Envoyé en préfecture le 17/11/2022
Reçu en préfecture le 17/11/2022
Publié le 25/11/2022 
ID : 974-249740101-20221117-2022_114_BC_14-DE

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 7 novembre 2022

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, LE SEPT NOVEMBRE à 14 h 30,
Nombre de membres en exercice : **16** le Bureau Communautaire s'est réuni au siège du TCO, à Le Port dans la
Salle du Conseil Communautaire, après convocation légale, sous la
présidence de **M. Emmanuel SERAPHIN, Président.**
Nombre de présents : 14
Nombre de représentés : 2
Nombre d'absents : 0 **Secrétaire de séance** : M. Irchad OMARJEE

OBJET

AFFAIRE N°2022_114_BC_14
OMS SOCIAL LAB porté par OMSEP
pour l'attribution d'une subvention au
titre de l'année 2022

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

Mme Huguette BELLO - M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Mélissa COUSIN - Mme Denise DELAVANNE - M. Irchad OMARJEE - Mme Laetitia LEBRETON - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR - Mme Vanessa MIRANVILLE - M. Henry HIPPOLYTE - M. Fayzal AHMED-VALI - M. Bruno DOMEN - M. Daniel PAUSE - M. Jean-Bernard MONIER

Nombre de votants : 16

NOTA :

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :
31 octobre 2022

- date d'affichage et de publication de la
liste des délibérations au plus tard le
14/11/2022

ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :

M. Olivier HOARAU procuration à M. Henry HIPPOLYTE - M. Philippe LUCAS procuration à M. Bruno DOMEN

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 7 NOVEMBRE 2022

AFFAIRE N°2022_114_BC_14 : OMS SOCIAL LAB PORTÉ PAR OMSEP POUR L'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AU TITRE DE L'ANNÉE 2022

Le Président de séance expose :

Contexte :

La collectivité a lancé en 2018 un appel à projets afin d'accompagner les structures ESS :

- vers une démarche de valorisation économique de leur intervention (vente de produits finis, recherche de niches de marché...), afin de leur permettre de générer un chiffre d'affaires qui devient par la suite une source d'autofinancement pour assurer le développement de leur activité et permettre l'accompagnement social des publics,
- pour une réorganisation des structures, plus adaptée au portage de projet et faisant face à une diminution potentielle de financement.

L'OMSEP Saint Paul a été sélectionné dans le cadre de son projet expérimental « OMS SOCIAL LAB » qui consiste en la mise en place d'un pré-incubateur pour les structures ESS.

Une convention pluriannuelle a été conclue entre le TCO et OMSEP pour une durée de 2 ans (du 2^{ème} semestre 2020 au 1^{er} semestre 2022). L'association doit toutefois présenter chaque année une demande de subvention dont le montant est voté en bureau communautaire.

Le projet « OMS Social Lab » porté par l'OMSEP Saint Paul :

Alternant suivis individuels et regroupements collectifs, l'objectif est de réunir les conditions optimales pour que les porteurs de projets puissent se consacrer pleinement au développement de leur activité.

Les incubés bénéficient d'un suivi personnalisé :

- 16 heures d'échanges avec un consultant sélectionné en fonction de la nature du projet (mentoring) ;
- 7 heures de coaching pour renforcer sa posture entrepreneuriale ;
- 30 jours de formations collectives pour acquérir les connaissances nécessaires à la mise en œuvre de son projet social.

Les objectifs de l'action proposée :

- Développer les compétences des porteurs de projet dans le domaine de la conception et de la conduite de projet.
- Favoriser l'émergence et la concrétisation de projets innovants dans le secteur de l'ESS.
- Communiquer autour de l'ESS.

Le projet doit permettre d'accompagner, sur 2 ans, 20 porteurs de projets. Depuis 2020, 15 projets ont été accompagnés dans le cadre de la convention pluriannuelle. Le bilan est présenté en annexe. En 2022, il est prévu un accompagnement de 5 projets.

Budget prévisionnel de l'action

Le budget prévisionnel est présenté en annexe. Les financements sollicités :

Période	2 ^{ème} semestre 2020	2021	1 ^{er} semestre 2022
Montant maximum	40 000 €	80 000 €	40 000 €

Pour 2022, la demande porte sur une subvention de 40 000 €.

Les 5 communes sont concernées par l'action.
Le projet de convention annuelle est disponible en séance.

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 06/10/2022.

A reçu un avis favorable en Commission Economie, Tourisme, Culture et Politique de la Ville du 20/09/2022.

**LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
Où l'exposé du Président de séance,**

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ DÉCIDE DE :

- AUTORISER l'attribution d'une subvention d'un montant de 40 000 € à l'Association OMSEP de Saint Paul au titre de l'exercice 2022, dans le cadre de la mise en œuvre du projet « OMS Social Lab ».

- AUTORISER le Président à signer la convention 2022 ainsi que tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le
Le Président de séance
Emmanuel SERAPHIN
Président